

33J10

Lac Dervilliers

Légende

Carte des titres miniers

Statut:
 A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, Y-Proposition de conversion
 D-Terrain visé par une demande de désignation, E-Exploité
 B-Abandonné, N-Refus de renouveler, Z-Désistement, R-Révoqué
 P-En attente de renouvellement, U-Refusé

Statut:
 A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, D-En demande, E-Exploité
 N-Refus de renouveler, Z-Désistement
 R-Révoqué, B-Abandonné, U-Refusé

Statut:
 A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, D-En demande, E-Exploité
 N-Refus de renouveler, Z-Désistement
 R-Révoqué, B-Abandonné, U-Refusé

Statut:
 A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, D-En demande, E-Exploité
 N-Refus de renouveler, Z-Désistement
 R-Révoqué, B-Abandonné, U-Refusé

Statut:
 A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, D-En demande, E-Exploité
 N-Refus de renouveler, Z-Désistement
 R-Révoqué, B-Abandonné, U-Refusé

Substance extraite

01 Sable de silice	02 Sable	03 Gravier	04 Dolomite	05 Autre
06 Pierre calcaire	07 Pierre de chaux	08 Pierre de marbre	09 Pierre de gypse	10 Pierre de basalte
11 Minerai de fer	12 Minerai de cuivre	13 Minerai de zinc	14 Minerai de nickel	15 Minerai de cobalt
16 Minerai de manganèse	17 Minerai de titane	18 Minerai de bauxite	19 Minerai de potasse	20 Minerai de soufre
21 Minerai de phosphore	22 Minerai de uranium	23 Minerai de thorium	24 Minerai de platine	25 Minerai de palladium
26 Minerai de rhodium	27 Minerai de ruthène	28 Minerai de rhenium	29 Minerai de vanadium	30 Minerai de chrome
31 Minerai de molybdène	32 Minerai de niobium	33 Minerai de tantale	34 Minerai de sélénium	35 Minerai de tellure
36 Minerai de germanium	37 Minerai de arsenic	38 Minerai de antimoine	39 Minerai de bismuth	40 Minerai de étain
41 Minerai de cadmium	42 Minerai de mercure	43 Minerai de sélénium	44 Minerai de tellure	45 Minerai de bismuth
46 Minerai de étain	47 Minerai de cadmium	48 Minerai de mercure	49 Minerai de sélénium	50 Minerai de tellure

Statut du site d'extraction

01 Ouvert sous conditions 02 Ouvert 03 Fermé 04 Non autorisé 05 En traitement

Contrainte à l'activité minière

Contrainte majeure

Territoire réservé à l'État ou soustrait au zonage minier, à la désignation sur carte ou par l'effet d'une autre loi

Périmètre urbain

Territoire soustrait au zonage minier et à la désignation sur carte par arrêté ministériel

Territoire où l'exercice de l'activité minière pour le pétrole et le gaz naturel sont permises

Territoire où le droit de zonage et de désigner sur carte est temporairement suspendu

Territoire faisant l'objet d'un renvoi au ministre

Territoire incompatible avec l'activité minière

Contrainte mineure

Territoire où l'exercice d'activités minières est assujéti à des conditions et obligations déterminées par le ministre

Territoire faisant l'objet d'une étude par le ministre

À titre indicatif

Information à titre indicatif

Entente d'Eeyou Istchee Baie-James

Territoire de catégorie II

Territoire de catégorie III

Entente Première Nation Abitibiwinini

Entente Pilogon

Entente de principe d'ordre générale (EPOG)

Nissassin de Bétiampé, Essipit, Mashteuiatsh, Nutsashuan

Frontières

Frontière internationale

Frontière interprovinciale

Frontière Québec-Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Déclaration moyenne approximative au centre de la carte en 1998

est de 21°17' Ouest avec une variation annuelle déclinatoire de 5,07

Système de référence géodésique North American 1983

Projection UTM (Universal Transverse Mercator)

ZONE 18

48°30'00" Coordonnée géographique

648000m E. Coordonnée U.T.M. Zone 18

Echelle 1:50 000

0 1000 2000 3000 mètres

AVIS IMPORTANT

Le fond topométrique de cette carte est une compilation de différents levés et ne doit jamais être utilisé au même titre qu'un plan signé par un arpenteur-géomètre. D'autre part, la localisation des titres miniers n'a pas de valeur légale et ne peut être utilisée qu'à titre indicatif. En conséquence, le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles décline toute responsabilité pouvant résulter de l'utilisation de cette carte et ne garantit aucunement l'exactitude des données qui y sont exprimées.

